

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE PIRIAC-SUR-MER

Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) autour des installations du dépôt d'hydrocarbures exploité par la Société Française Donges-Metz (SFDM)

Par arrêté préfectoral n° 2017/ICPE/126, est prescrite une enquête publique portant sur le projet de Plan de Prévention des Risques Technologiques autour des installations du dépôt d'hydrocarbures exploité par la Société Française Donges-Metz (SFDM) sur la commune de Piriac-sur-Mer.

Elle se déroulera pendant une durée de 33 jours, **du lundi 17 juillet 2017 au vendredi 18 août 2017 inclus, de 09h00 à 17h00**. Elle sera ouverte en mairie de Piriac-sur-Mer.

Monsieur Jean-Claude Havard, retraité du Port Autonome, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera mis en ligne sur le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique (www.loire-atlantique.gouv.fr) et déposé en mairie de Piriac-sur-Mer où il sera également accessible sur un poste informatique. Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public.

Le public pourra consigner éventuellement ses observations et propositions sur un registre ouvert à cet effet en mairie.

Celles-ci pourront être également adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Piriac-sur-Mer (adresse postale : Hôtel de Ville – 3 Rue du Calvaire, 44420 Piriac-sur-Mer), siège de l'enquête publique.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire-enquêteur pendant la durée de l'enquête par courrier électronique à l'adresse suivante : prrtpiriacsurmer@orange.fr. La taille des pièces jointes ne pourra excéder 3 Mo. Seuls les courriels reçus pendant la stricte période de l'enquête seront pris en compte et mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture.

Le commissaire-enquêteur recevra en personne les observations aux lieux, jours et heures suivants :

- lundi 17 juillet 2017,	de 09h00 à 12h00	Mairie de Piriac-sur-Mer
- samedi 29 juillet 2017,	de 09h00 à 12h00	Mairie de Piriac-sur-Mer
- mercredi 2 août 2017,	de 14h00 à 17h00	Mairie de Piriac-sur-Mer
- jeudi 10 août 2017,	de 09h00 à 12h00	Mairie de Piriac-sur-Mer
- vendredi 18 août 2017,	de 14h00 à 17h00	Mairie de Piriac-sur-Mer

Toute personne peut sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la préfète de la Loire-Atlantique (Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau des procédures environnementales et foncières) dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le projet de PPRT a fait l'objet, après examen au cas par cas, par décision préfectorale du 30 janvier 2015 joint au dossier d'enquête, d'une dispense de réalisation d'une évaluation environnementale.

Toute information sur le projet de PPRT pourra être demandée auprès de la DDTM de Loire-Atlantique (service transports et risques) – 10 boulevard Gaston Serpette – BP53606 – 44036 NANTES cedex 1 ou par courriel : ddtm-e-publique-pprt-piriac@loire-atlantique.gouv.fr

Dès réception, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la préfecture de Loire-Atlantique et mis à la disposition du public en mairie de Piriac-sur-Mer pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La décision susceptible d'intervenir après l'enquête est un arrêté conjoint signé de la Préfète de la Loire-Atlantique et du Ministre chargé de la Défense, approuvant le PPRT de Piriac-sur-Mer.